

Année internationale des personnes handicapées

En 1976, une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies proclamait 1981 année internationale des personnes handicapées et lui donnait pour thème : *Participation et égalité*. Le but de l'« année » est d'encourager la rééducation des 450 millions de personnes de cette planète qui, selon les estimations établies, souffrent d'une infirmité physique ou mentale. La résolution adoptée par l'Assemblée générale fixait pour l'« année » cinq objectifs principaux :

— Alder les personnes handicapées à s'adapter physiquement et psychologiquement à la société ;

— Encourager toutes les initiatives prises aux niveaux national et international en vue d'apporter aux personnes handicapées l'assistance, la formation, les soins et les conseils voulus ; de leur offrir des possibilités d'emploi qui leur conviennent et d'assurer leur pleine intégration dans la société ;

— Encourager des projets d'étude et de recherche destinés à faciliter la participation effective de personnes handicapées à la vie quotidienne, en améliorant par exemple leur accès aux édifices et aux moyens de transport ;

— Éduquer et informer le public pour lui faire connaître les droits des personnes handicapées de participer dans les différents domaines à la vie économique, sociale et politique et d'y apporter leur contribution ;

*Recherchons une personne pour garder une maison de son domicile la nuit.
S'adresser à Mlle Cottin, foyer-logement ; tél. 62.75.48.*

Bourses pour des réalisations

socio-culturelles

Pour les personnes qui le désirent, en particulier pour les jeunes, un document réalisé par l'Institut de Marly peut-être consulté au foyer-logement. Dans ce document sont recensés 26 organismes qui attribuent des bourses pour des activités socio-culturelles. Outre les conditions d'âge sont indiquées les différentes possibilités d'actions pour l'obtention de ces bourses ; cela va du reportage autour du monde en passant par l'électronique, du montage audiovisuel aux recherches techniques ou internationales.

Le centre socio-culturel est à la disposition des personnes candidates à une de ces bourses pour les conseiller.

Yoga

Si vous êtes intéressés par des cours de yoga, nous vous proposons une réunion d'information le jeudi 8 janvier, à 20 h 30, au foyer-logement.

M. Vaillant, professeur de yoga, sera là pour répondre à toutes vos questions.

Cours de guitare et de couture

Nous vous rappelons que les cours de guitare et de couture pour les adultes reprendront le mardi 6 janvier 1981.

Nous acceptons de nouvelles inscriptions.

bibliothèque municipale

Le mardi, de 16 h 30 à 18 h 30.
Le samedi, de 14 h 30 à 17 h.

— Encourager l'adoption de mesures effectives pour la prévention de l'invalidité et la rééducation des personnes handicapées.

L'« année » est également consacrée à un autre objectif majeur : poursuivre la mise en application de la Déclaration des droits du déficient mental (1971) et de la Déclaration des droits des personnes handicapées (1975), adoptées l'une et l'autre par l'Assemblée générale des Nations Unies.

..

Chacun autour de soi connaît des personnes handicapées. Si des services et établissements spécialisés sont nécessaires, l'implantation prochaine à Vern d'un centre est là pour nous le rappeler : s'il est indispensable de contribuer à supprimer les causes des handicaps, il est souhaitable que chacun, dans son association, dans les activités qu'il pratique, n'exclut pas des personnes que souvent le handicap isole.

Que les personnes qui auraient des propositions à faire pour répondre aux besoins des handicapés qu'ils connaissent les transmettent au centre socio-culturel.

Exposition de peintures au foyer-logement

L'exposition des peintures de Michel Bougier, Renée Le Hérisse, Georges Louarn et Serge Ozanne vient de se terminer. Pour ceux qui n'auraient pas eu le loisir de s'y rendre, nous ne ferons pas une « critique » des toiles présentées, mais nous préférons donner des informations sur les groupes qu'ils ont animés.

1. — VISTA ART ACTUEL : Ce groupe fonctionna de 1970 à 1977 au Cercle Paul-Bert de la rue de Paris. C'était un groupe d'animation au service de la création. Pratiquant diverses disciplines (peinture, sculpture, photographie, poésie), son but était de permettre à de jeunes artistes bretons de se rencontrer et de s'exprimer en dehors des circuits traditionnels et commerciaux. Il donnait la possibilité à ces artistes des classes modestes d'exposer aux moindres frais et d'attirer aussi l'attention sur leurs œuvres. Ce groupe n'était ni une école, ni une chapelle, il se voulait simplement un carrefour où toutes les idées, les expressions et les expériences s'échangeaient sans restrictions.

Outre les expositions, le groupe avait « monté » un centre de documentation sur l'art contemporain, composé de livres d'art, mais aussi de fiches sur les artistes régionaux, d'archives de presse, etc. L'animation-école fut aussi une de leur grande préoccupation, notamment au sein du C.E.S. de Guichen. Les plasticiens et les poètes de VISTA avaient aménagé une cave, au Cercle Paul-Bert, en cabaret, ce qui permettait aux auteurs-compositeurs régionaux de s'exprimer dans un environnement pictural, mais c'était aussi un forum permanent entre les différentes disciplines.

2. — UNION DES ARTS PLASTIQUES DE BRETAGNE : Ces artistes étaient en même temps membres de l'U.A.P.B. pour des raisons évidentes si l'on « pioche » dans les statuts de cette association : « Défendre et faire valoir les intérêts matériels et moraux de la création dans le domaine des arts plastiques ». L.U.A.P. est un groupe national auquel sont rattachés des comités régionaux et locaux (Pour la Bretagne : Quimper, Brest, Lorient et Rennes). Renée Le Hérisse et Serge Ozanne font partie du bureau régional de cette association. Ces quatre plasticiens sont prêts — pourquoi pas à Vern ? — à reprendre leur bâton de pèlerin...